

APPEL À CANDIDATURES
**Renouvellement du Conseil d'Administration du CCAS (Centre Communal
d'Action Sociale)**
Commune de SILLINGY

Conformément aux articles L.123-6 et R.123-7 du Code de l'action sociale et des familles, le Conseil d'Administration du CCAS de Sillingy doit être renouvelé à la suite du renouvellement du Conseil municipal.

Le Conseil d'Administration comprend :

- Le Maire, Président-e de droit
- Des membres élus en son sein par le Conseil municipal
- Des membres nommés par le Maire, représentant :
 - Les associations familiales
 - Les associations de retraités et de personnes âgées
 - Les associations de personnes handicapées
 - Les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion

Qui peut candidater ?

Toute personne représentant l'une des catégories d'associations ci-dessus.

Les représentants doivent être proposés par leur association.

L'association doit être déclarée et avoir une activité si possible dans la commune ou territoire élargi.

Comment candidater ?

Les associations intéressées doivent adresser au Maire de Sillingy :

- Un courrier de candidature précisant la catégorie représentée
- Une copie des statuts de l'association
- Le nom et les coordonnées du représentant proposé
- Un extrait du procès-verbal (si existant) de l'organe décisionnel désignant ce représentant

Date limite de dépôt des candidatures : 30/04/2026

📍 Mairie de Sillingy – 121 Place Claudius Luiset 74330 SILLINGY

✉ Ou par mail ccas@sillingy.fr

Pour toute information complémentaire :

DAUDIN Séverine – Responsable CCAS

☎ 04 80 73 00 23

✉ ccas@sillingy.fr

Fait à Sillingy, le 03/04/2026